Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	6 janvier 2012	Nombre	de	conseillers
Date d'affichage de la	6 janvier 2012	communau	taires	
convocation :		En exercice	: 49	
		Présents : 4	7	
		Votants: 4	7	

Séance du 16 janvier 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi seize janvier deux mille douze à vingt heures, à la salle polyvalente de Looze, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS: Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Madame Marie-Lyne MAHIET (suppléante), Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Evelyne TRESCARTES (suppléante), Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Bernard GUINOT, Madame Anaïs ESNAULT (suppléante), Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Lionel PERREAU, Monsieur Patrice CHASSERY, Monsieur Bernard MORAINE, Monsieur Yann CHANDIVERT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Marcel GALLOIS (suppléant), Madame Eliette ITALIANO, Monsieur Jean-Pierre VIGNOT, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES:

Monsieur Philippe MAUNY, représenté par Madame Marie-Lyne MAHIET Monsieur Yannick VILLAIN, représenté par Madame Anaïs ESNAULT Monsieur Jean-Claude GRELARDON, représenté par Monsieur Marcel GALLOIS Monsieur Hervé DESCHAMPS Monsieur Olivier CENDRÉ

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET: décision modificative N° 3 – budget général 2011 (annule et remplace)

N° FIN/2012/09	Conseil communautaire du
Annule et remplace	16 janvier 2012

OBJET: décision modificative N° 3 – budget général 2011

Il s'agit d'ajuster pour les crédits de quelques lignes pour les opérations de fin d'année en prélevant, d'une part sur la ligne de dépenses imprévues, et d'autre part par virement de la section d'investissement à la section de fonctionnement, donc sans incidence budgétaire. Vu l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 3 janvier 2012

La décision modificative s'équilibre et se répartie sur les sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

fonctionnement			
libellé compte	imputation	dépenses	recettes
Achat de marchandises (autres marchandises-		386	
conteneurisation)	6078	355	
vente de marchandises (autres marchandises-			
conteneurisation)	7078		386 355
Contrat de prestation de services (distribution bacs)	611	56 659	
dépenses imprévues	022	- 1000	
autres charges gestion courante	657341	1000	
Opérations d'ordre (amortissement)	042	9 500	
Virement à la section d'investissement	023	-66 159	
	TOTAL	386 355	386 355

investissement			
libellé compte	imputation	dépenses	recettes
vente (conteneurisation)	1338		-282 138
fctva	10222		-94 717
Virement de la section de fonctionnement	021		-66 159
Autres installations générales (acquisition et			
distribution bacs)	2158	-443 014	
	TOTAL	-443 014	-443 014

Vu l'exposé du président,

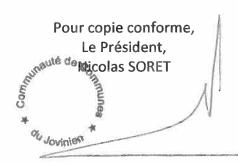
Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve l'ajustement des crédits proposé précédemment.

Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cet ajustement de crédits.

Date de réception par la Préfecture :

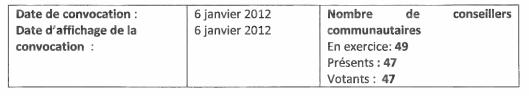
date de publication :



Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE





Séance du 16 janvier 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi seize janvier deux mille douze à vingt heures, à la salle polyvalente de Looze, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS: Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Madame Marie-Lyne MAHIET (suppléante), Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Evelyne TRESCARTES (suppléante), Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Bernard GUINOT, Madame Anaïs ESNAULT (suppléante), Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Lionel PERREAU, Monsieur Patrice CHASSERY, Monsieur Bernard MORAINE, Monsieur Yann CHANDIVERT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Marcel GALLOIS (suppléant), Madame Eliette ITALIANO, Monsieur Jean-Pierre VIGNOT, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES:

Monsieur Philippe MAUNY, représenté par Madame Marie-Lyne MAHIET Monsieur Yannick VILLAIN, représenté par Madame Anaïs ESNAULT Monsieur Jean-Claude GRELARDON, représenté par Monsieur Marcel GALLOIS Monsieur Hervé DESCHAMPS Monsieur Olivier CENDRÉ

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET: décision modificative N° 1 – budget général 2011

N° FIN/2012/09	Conseil communautaire du
	16 janvier 2012

OBJET: décision modificative N° 1 - budget général 2011

Il s'agit d'ajuster pour les crédits de quelques lignes pour les opérations de fin d'année en prélevant, d'une part sur la ligne de dépenses imprévues, et d'autre part par virement de la section d'investissement à la section de fonctionnement, donc sans incidence budgétaire. Vu l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 3 janvier 2012

La décision modificative s'équilibre et se répartie sur les sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

fonctionnement			
libellé compte	imputation	dépenses	recettes
Achat de marchandises (autres marchandises-		386	
conteneurisation)	6078	355	
vente de marchandises (autres marchandises- conteneurisation)	7078		386 355
Contrat de prestation de services (distribution bacs)	611	56 659	300 333
dépenses imprévues	022	- 1000	
autres charges gestion courante	657341	1000	
Opérations d'ordre (amortissement)	042	9 500	
Virement à la section d'investissement	023	-66 159	
	TOTAL	386 355	386 355

investissement			
libellé compte	imputation	dépenses	recettes
vente (conteneurisation)	1338		-291638
fctva	10222		-94 717
Virement de la section de fonctionnement	021		-56659
Autres installations générales (acquisition et			
distribution bacs)	2158	-443 014	
	TOTAL	-443 014	-443 014

Vu l'exposé du président,

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve l'ajustement des crédits proposé précédemment.

Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cet ajustement de crédits.

> Pour copie conforme, Le Président, **Nicolas SORET**

Date de réception par la Préfecture : 95 31 2012

date de publication : 26 | 1 | 2012,

